



Cler'Quoi ?

ÉDITO

Chers habitants de Clerques,

En ce printemps à la météo incertaine, marqué par un très fort mouvement social contre la réforme des retraites, vos élus du conseil municipal et du comité des fêtes n'ont pas ménagé leurs efforts pour préparer les projets de cette année 2023.

Nous avons passé un appel d'offres pour désigner un architecte des bâtiments pour réaliser un diagnostic complet des dommages de l'église et un chiffrage des travaux à entreprendre. Quatre candidatures nous sont parvenues. Lorsque cet estimatif sera connu, nous organiserons une réunion publique d'information à ce sujet.

Pendant ce temps, la commune a acheté un nouveau camion, et le budget a été préparé et voté. Vous trouverez, jointes à ce journal, une synthèse du compte administratif 2022 ainsi qu'une synthèse du budget primitif 2023.

Un plan d'investissement ambitieux a été programmé : réalisation cet été de la première citerne de défense incendie au Hamel, remplacement des éclairages publics par des LED, et en fin d'année si tout va bien, pose d'un feu tricolore indexé sur la vitesse devant l'école et la mairie.

Enfin le comité des fêtes a continué à travailler pour proposer et mettre en œuvre un programme varié et renouvelé d'évènements dont nous espérons qu'il continuera à vous satisfaire.

Le printemps peut commencer !

Votre maire, Aurélien DOMMANGET

LA VIE DE LA COMMUNE

Retour sur les vœux du maire et du conseil



La cérémonie des vœux a eu lieu le samedi 21 janvier 2023, en présence de nombreux habitants et d'élus des communes voisines que nous remercions pour leur participation. La commune a remis un cadeau de bienvenue aux bébés de l'année 2022 et a distingué M. BERNARD Fabien à qui a été remise la médaille du travail. Et vint le verre de l'amitié pour clôturer cette soirée!

Impôts locaux

Nous vous informons que l'Etat a revu à la hausse la valeur locative servant à élaborer les taxes locales. Votre conseil municipal décide pour sa part, en 2023, et depuis 2020, de maintenir les taux constants, sans augmentation. L'augmentation que vous pourriez constater sur votre avis de taxe foncière est donc uniquement du fait de l'Etat.

Champs d'inondation contrôlée

Dans le cadre du projet de réalisation de Champs d'inondation contrôlée, le SYMVAHEM a organisé le jeudi 20 avril une réunion d'information et de concertation à Audenfort avec les habitants riverains de l'emplacement prévu. Ces dispositifs, aussi appelés zones d'expansion de crues, ont pour but de stocker temporairement de l'eau derrière une digue lors d'épisodes importants de crues, afin de diminuer la hauteur d'eau maximale de la crue. Ces projets (d'autres ouvrages similaires sont envisagés sur Licques et Sanghen) ont fait apparaître des questions, des craintes et des oppositions. C'est pour tenter d'y répondre que les techniciens et élus du SYMVAHEM ont présenté des vues et photomontages de ce à quoi pourrait ressembler le projet issu des modélisations du bureau d'étude.

Cérémonie du 8 mai

Rendez-vous à 11h30 au monument aux morts. La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié à la mairie.

Un nouveau camion pour la commune

L'ancien camion communal ne passait plus le contrôle technique en raison (entre autres) de la rouille omniprésente qui le dévorait. Ne voulant pas mettre un budget trop élevé pour un véhicule qui ne roule pas beaucoup, la commune a fini par trouver et acquérir, après de longues semaines de recherches, un camion en bon état pour moins de 5000 euros. M. Wallet, notre cantonnier, est ravi, il n'a plus besoin de se battre pour passer les vitesses...

Se restaurer à Clerques

La Taverne du Semeur propose un véritable service de restauration. Pour tout renseignement, vous pouvez consulter Facebook: La Taverne du Semeur ou appeler au 03 91 91 73 37.

Pour rappel:

- Pizza délice propose des pizzas à emporter chaque vendredi dès 18h, le camion étant stationné sur la place. Facebook: Pizza délice et numéro: 07 78 10 21 91.
- La friterie Chez Dédé et Brandon est présente tous les mardis dès 18h30, sur le parking de la mairie. Facebook: Friterie chez Dédé et Brandon et numéro: 06 59 43 41 81

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public le mardi de 10h30 à 12h et le samedi de 10h00 à 12h00. Possibilité d'appel téléphonique le jeudi matin.
Demandes de rendez-vous: appel pendant les horaires d'ouverture de la mairie au 03.21.35.06.32 ou mail à mairieclercques@wanadoo.fr
En cas d'urgence, vous pouvez appeler Monsieur Aurélien DOMMANGET, Maire, au 06.86.33.23.90

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE SUR



Facebook: Bien vivre à Clerques

VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ DES FÊTES

Les événements passés



Le THÉ DANSANT du dimanche 5 février, animé par la compagnie de danse guénoise Campat Danse a attiré de nombreuses personnes, majoritairement extérieures à la commune, jusque Calais et Boulogne. Ambiance et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Beaucoup de danse pour éliminer les crêpes!



Une soupe appréciée et une buvette pour clôturer cette belle journée.

Rendez-vous l'année prochaine!

335 participants à la **RANDONNÉE!** Sans compter nos amis les chiens, nombreux ce 12 mars. Un parcours ensoleillé, des marcheurs motivés.





Le 1er avril, 116 ados de 12 à 17 ans ont enflammé le dance floor de 19h à 2h. Pour leur première **SOIRÉE VIP**, les ados clerquois avaient la possibilité d'inviter leurs amis à partager musique (DJ Lukas), pizzas et boissons sans alcool, le tout à volonté!



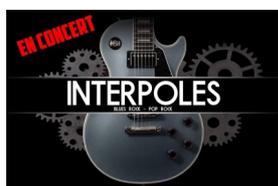
Le dimanche 9 avril, jour de la **CHASSE AUX ŒUFS**, le lapin de Pâques a fait son apparition sous le soleil, salué par notre députée Christine Engrand. Au top départ à 11h, les enfants ont envahi la Peupleraie à la recherche d'œufs en chocolat, avant de sauter dans le château gonflable pendant que les parents profitaient de la buvette.

Les événements à venir

Pour toutes les dates ci-dessous, les informations seront distribuées dans vos boîtes aux lettres et publiées sur Bien Vivre à Clerques.

La brocante, annoncée initialement le même jour que la ducasse sera organisée le dimanche 10 septembre 2023.

FÊTE DE LA MUSIQUE 17/06/23 - Rendez-vous dès 19h devant la salle des fêtes



19h30 Concert
du groupe de
rock Interpôles

suivi de



DJ Lukas

Restauration
et
buvette

DUCASSE 02/07/23

12h Apéritif /concert
à la salle des fêtes



Jeu gonflable, pêche aux
canards, animations



Repas et buvette



COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION LES PÊCHEURS DE CLERQUES

Pour la saison pêche 2023 du 11 mars au 17 septembre, notre association a mis en place une mesure incitative en faveur des pêcheurs mineurs de plus de 12 ans ne pouvant plus bénéficier du tarif réduit qui leur était accordé avant leur 12^{ème} anniversaire.

Pour eux et exceptionnellement pour la saison 2023, l'association remboursera 20 € sur le coût de la carte « Personne Mineure 2023 de 30 € » à concurrence des 12 premières cartes délivrées.

Les modalités de ces remboursements à intervenir fin août, début septembre seront précisés ultérieurement par l'association.

